

Mercredi 19 mars 2025

Renaturation : promesse tenue !

Face aux défis du dérèglement climatique et à l'érosion de la biodiversité, la Ville de Rouen a engagé, dès 2020, une démarche ambitieuse de renaturation. « Rouen Naturellement » a pour objectif de transformer l'espace urbain afin de renforcer la résilience de notre Ville, améliorer le cadre de vie des Rouennaises et des Rouennais et restaurer la nature dans l'espace public.

Quatre ans plus tard, l'heure est au bilan. Quelles avancées concrètes ont été réalisées ? Quels projets ont vu le jour ? Quels impacts pour les Rouennaises et les Rouennais ?

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie, Jean-Michel BEREGOVY, Adjoint en charge notamment de la Ville résiliente et de la transition énergétique, et Françoise LESCONNÉ, Conseillère municipale déléguée à la nature en ville : « *Face aux bouleversements climatiques et à l'érosion de la biodiversité, nous avons pris une décision forte : renaturer Rouen. Avec Rouen Naturellement, nous avons agi concrètement pour végétaliser nos rues et nos cours d'écoles, désimperméabiliser nos sols et développer de nouveaux espaces verts accessibles à toutes et tous. Ce n'est pas seulement un projet d'aménagement, c'est un changement de modèle pour notre ville.*

En quatre ans nous avons planté des milliers d'arbres, désimperméabilisé plusieurs hectares, créé des corridors écologiques, engagé la requalification de nombreux quartiers et initié des démarches innovantes en matière de gestion environnementale, toujours en associant les habitants. Ces actions ne sont pas isolées, elles s'inscrivent dans une vision durable de Rouen, où la nature est un bien commun, un atout pour la santé publique, le cadre de vie et la lutte contre le changement climatique

Ce bilan est une étape, mais la dynamique continue. Avec les Rouennaises et les Rouennais, nous poursuivrons cette ambition pour que Rouen devienne toujours plus verte, plus apaisée et plus résiliente. Rouen Naturellement, c'est un engagement pour aujourd'hui et pour les générations futures. »

En octobre 2020, la municipalité a dévoilé un plan sans précédent visant à « faire de la ville aux cent clochers la ville aux 100 jardins ».

Le projet se compose de 4 piliers :

- **Une action d'urgence composée de plusieurs plans d'actions**

- Un plan paysage (identification des zones dans lesquelles la nature pourra plus largement s'exprimer)
- Un plan ombrage (identification des zones dans lesquelles des arbres seront plantés)
- Un plan des aménagements (identification des zones à déminéraliser et à végétaliser)
- Un plan alimentation urbaine (développement de potagers urbains et sensibilisation des citoyens à l'alimentation locale)

- **L'innovation et la Nature en Ville**

Il s'agit de développer l'innovation afin de protéger les ressources : gestion de nos eaux, adaptation des végétaux face aux fortes chaleurs, création d'un Pollinarium et de sites d'expérimentation. Le Jardin des Plantes et d'autres lieux pourront muter afin d'accentuer les missions scientifiques telles que l'adaptation des plantations, renforcer l'approche biologique, ou l'éducation à l'environnement.

- **L'action de proximité**

Cet axe cible le renforcement et l'appropriation de l'espace public par tous ou comment devenir les « responsables de la nature en Ville ». Les actions prévues sont notamment la co-élaboration des projets afin que les citoyens et les services imaginent et préparent ensemble la transformation de l'espace public, le déploiement des espèces locales dans les aménagements de la Ville (avec plus de 1000 espèces de plantes sauvages, la Normandie possède un patrimoine vivant qui n'est pas assez déployé dans l'espace public) ou encore la mise en œuvre d'un plan de communication qui permettra à tous les publics de se réappropriier la Nature.

- **L'éducation à la Nature**

Afin de renforcer la sensibilisation des publics, des ateliers et de nombreuses actions en faveur de la biodiversité seront organisés (événementiel, actions culturelles...).

Les réalisations 2020-2024

• **La déminéralisation de voirie**

Depuis 2020, la Ville de Rouen a engagé une politique volontariste de déminéralisation des sols en retirant du bitume pour faire revenir la végétation. Ce processus, à l'œuvre partout en ville, vise à rendre l'espace urbain plus résilient face aux fortes chaleurs et aux épisodes de précipitations intenses.

Ainsi, 64 sites ont été végétalisés, intégrant des prairies fleuries, de la flore locale et des espaces engazonnés, pour un total de 11 766 m². Ces opérations de déminéralisation des sols ont un coût global de 1,7 M€, financé par la Métropole.

- Débitumage de plusieurs rues et transformation en espaces végétalisés, avec un focus sur les zones fortement minéralisées : Avenue de Bretagne, avenue de la Porte-de-Champs, rue Saint-Julien, rue Victor Hugo, place de la Haute-Vieille-Tour, ...
- Programme « Fil Vert », qui permet aux habitants de végétaliser les abords de leurs logements avec le soutien de la Ville.
- Création de micro-forêts urbaines, renforçant la capacité de la ville à absorber la chaleur et améliorer la qualité de l'air : un en contrebas de l'axe boulevard d'Orléans/avenue Jean-Rondeaux à l'arrière de l'école Anne-Sylvestre, un à l'île Lacroix entre la rue Mérimée et le pont Mathilde, un la jonction de la rue du Faubourg-Martainville et de la rue Stewart à proximité du Campus Santé Rouen Normandie ou encore un au bout du jardin Saint-Sever.

• **Renaturation des cours d'écoles et crèches**

La transformation des cours d'écoles a été l'un des piliers de « Rouen Naturellement », avec une volonté affirmée d'offrir aux enfants un cadre de vie plus naturel, plus ludique et plus pédagogique.

- 34 établissements ont été renaturés soit 43 741 m².
- 18 500 m² ont été déminéralisés, faisant baisser le taux moyen de surface imperméable de 83 % à 42 %.
- 8 170 m² ont été végétalisés, offrant des espaces ombragés et agréables.
- 400 arbres ont été plantés, contribuant à l'amélioration du confort thermique des cours.
- 72 structures de jeux et 40 équipements sportifs ont été installés pour favoriser la motricité et le bien-être des élèves.

• **Aménagements urbains et espaces de vie**

Les espaces publics ont fait l'objet d'une transformation en profondeur avec la création et la rénovation de nombreux lieux de vie.

- Transformation de la place Eugène-Delacroix, désormais ombragée grâce à une canopée urbaine végétalisée.
- Réhabilitation du jardin Saint-Sever, dont la surface a été agrandie et les aménagements revus pour plus de convivialité.
- Création de l'Agora Sequana, sur le site du Panorama XXL, intégrant des plantations spontanées et des espaces dédiés à la détente et aux événements culturels.
- Aménagement du Jardin Jeanne-Barret, conçu comme un havre de biodiversité avec des essences locales.
- Requalification de la place du Gaillardbois, où l'ancien parking a laissé place à un espace vert avec bancs et mobilier urbain favorisant la détente.

- **Agriculture urbaine et jardins partagés**

La nature en ville, c'est aussi permettre aux habitants de cultiver leurs propres produits et de créer des liens sociaux autour du jardinage partagé.

- 23 jardins partagés ont vu le jour, intégrant des potagers collaboratifs et des espaces éducatifs.
- 2 478 arbres ont été plantés, renforçant la trame végétale de la ville.
- Un verger urbain a été implanté sur l'esplanade du Champ-de-Mars, offrant un accès direct aux fruits en libre cueillette.

- **Biodiversité et trames écologiques**

- Mise en place de trois bosquets urbains, favorisant la création d'habitats pour la faune.
- Obtention du label « Capitale française de la biodiversité 2023 ».
- Lancement d'un plan de préservation des insectes et des oiseaux, avec des refuges installés dans divers quartiers.
- Développement d'une « trame noire », visant à réduire la pollution lumineuse pour préserver les écosystèmes nocturnes.
- Végétalisation des 5 cimetières de la ville, faisant de ces espaces des lieux de biodiversité à part entière.

- **Sensibilisation et participation citoyenne**

- Plan « Rouen Art Nature », qui a vu l'installation d'œuvres d'art intégrées aux espaces verts.
- Festival "Naturellement !", un rendez-vous annuel dédié à la sensibilisation aux enjeux climatiques et à la biodiversité.
- Ateliers de co-construction avec les habitants, permettant une participation active aux projets d'aménagement.